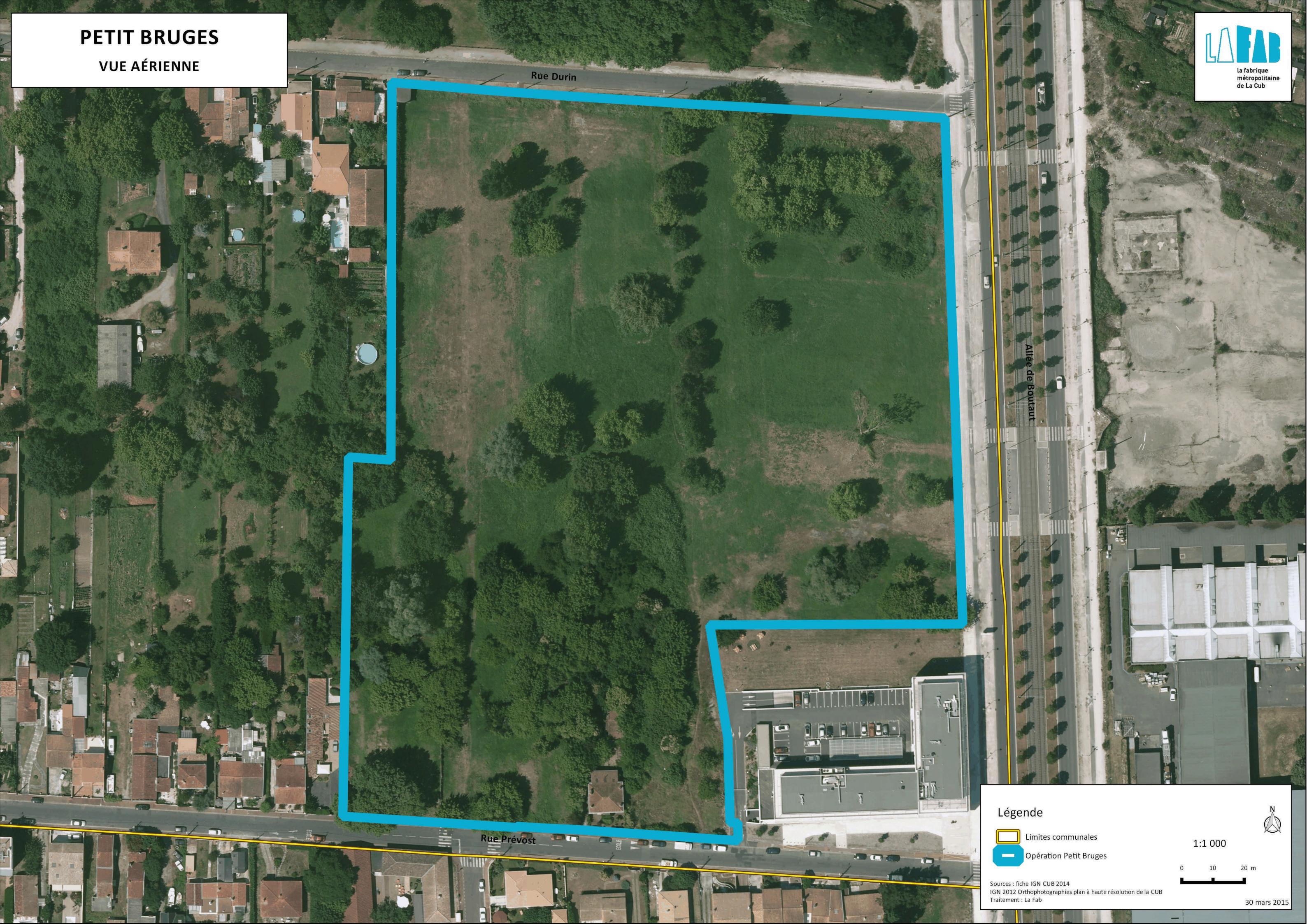


PETIT BRUGES

VUE AÉRIENNE



Légende

- Limites communales
- Opération Petit Bruges

1:1 000

0 10 20 m

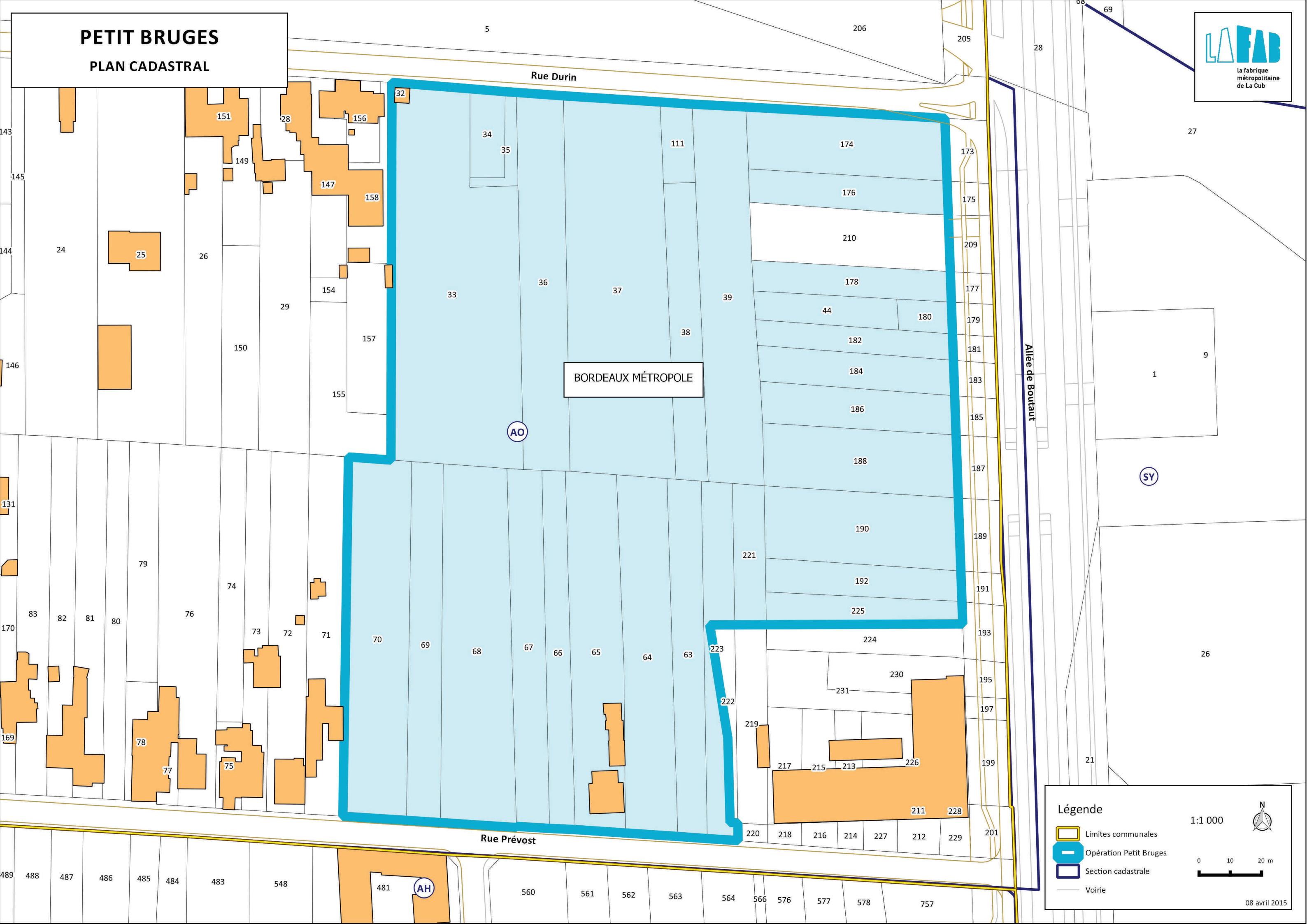


Sources : fiche IGN CUB 2014
IGN 2012 Orthophotographies plan à haute résolution de la CUB
Traitement : La Fab

30 mars 2015

PETIT BRUGES

PLAN CADASTRAL



Bruges Petit Bruges

Projet d'aménagement



Bruges



CONTEXTE

Démarche « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Pour concrétiser son projet métropolitain, la Communauté urbaine de Bordeaux, aujourd’hui Bordeaux Métropole, a initié dès 2010 un appel à projets intitulé '50 000 logements autour des axes de transports collectifs', qui a mobilisé cinq équipes internationales de concepteurs, dont les propositions ont été finalisées en avril 2012.

En synthèse, l’appel à projets « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » visait à inventer une nouvelle fabrique de la ville, à engager une politique pionnière de transformation d’un territoire existant par le logement et par l’appropriation des infrastructures de transports comme leviers de développement urbain.

Les objectifs portés par cet appel à projets peuvent être résumés comme suit :

- produire des typologies de logements attractives, diversifiées, et en adéquation avec les besoins et usages des futures populations habitantes ;
- poursuivre une forte ambition durable et sociale pour ces logements, de façon à les rendre accessibles et attractifs pour le plus grand nombre ;
- inventer des outils rapides et participatifs pour produire ces logements ;
- penser et mettre en œuvre le développement de l’offre résidentielle à l’échelle micro-locale et à l’échelle métropolitaine.

La Commune de Bruges a souhaité s’inscrire dans cette démarche, et a proposé à la Communauté urbaine de Bordeaux de mobiliser l’une des équipes de concepteurs autour des enjeux du site de Petit Bruges, le long des allées de Boutaut au pied de la ligne C du tramway et face au futur arrêt « Cracovie » du tram-train du Médoc.

Le groupement constitué par l’Auc-Bas Smets-NFU-Tribu, F.Gilli, Arup- Chevreux-Icade aménagement a ainsi travaillé de juillet 2011 à avril 2012 avec la Municipalité de Bruges et la Communauté urbaine de Bordeaux dans le cadre d’ateliers d’urbanisme plaçant la question du logement au cœur du projet. Les perspectives ouvertes dans le cadre de ces échanges ont servi à illustrer des possibles, à préciser le projet porté par la commune et par La Cub sur une partie de leur territoire, et à déterminer les qualités auxquelles doit répondre la construction de logements à Bruges et plus largement dans l’agglomération bordelaise.